



# LE CONCERTO

**Le 12 mars, j'y serai !  
Manifestation nationale**

**Un budget équitable : une question de choix.**

**Dans ce numéro :**

Éditorial: Le rapport de force des citoyen-nes	P. 2
Des nouvelles de la TROCL	P. 3
Des nouvelles de la Coalition des TROC	P. 6
Événements importants à noter	P. 8

**Rédaction :**

Édith Monette

**Mise en page :**

Denise Desrochers

**Édition :**

Conseil d'administration de la TROCL

**Dépôt Légal :**

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Bibliothèque Nationale du Canada

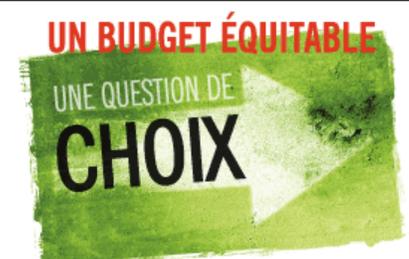
ISSN : 1704-5916

Le 12 mars, manifestons ensemble! Pour dire ceci au gouvernement en place : le prochain budget doit répartir la richesse et favoriser l'émergence d'un Québec plus juste, plus égalitaire. Pour la TROCL, ce message est d'une grande importance. Les mesures régressives imposées depuis les dernières années, et plus particulièrement depuis le budget Bachand de 2010, sont inacceptables. Donc, hors de question que l'on nous réserve un budget 2011 aussi antisocial que celui de l'an dernier. Le message lancé en ce sens au parti au pouvoir doit être sans équivoque et porté par des dizaines de milliers de citoyennes et citoyens qui croient en d'autres solutions économiques pour le Québec.

Actuellement, la proposition du gouvernement en place est la suivante : diminuer la qualité des services publics et en limiter l'accès, faire des compressions sauvages et augmenter les tarifs. Pourquoi devrait-on croire en cette pseudo solution qui se limite à pénaliser doublement la population? Des alternatives progressistes et réalistes existent. Des solutions qui incarnent les valeurs de solidarité et de partage de la richesse, chères aux Québécois et aux Québécoises. C'est ce message que nous porterons le 12 mars, dire tout haut ce que le discours dominant étouffe depuis trop longtemps. Il est faux et injuste de faire croire au Québec que « l'on n'a pas le choix ». Le choix que fait le gouvernement actuel est de miner l'accessibilité et la qualité des services publics. Ce n'est pas acceptable !

La gratuité et l'accessibilité aux soins de santé, l'accès égal à une éducation de qualité, un revenu décent et un emploi de qualité, l'égalité entre les femmes et les hommes, la protection de l'environnement, ce ne sont pas des choix... Ce sont **des droits**. Le 12 mars prochain, manifestons par milliers pour défendre nos services publics en faisant le choix de la solidarité.

**MANIFESTATION NATIONALE**



**Le 12 mars, j'y serai !**

(Voir l'horaire et la logistique régionale sur la couverture arrière du Concerto.)



## Le rapport de force des citoyen-nes

Éditorial

Par Édith Monette, TROCL

Les québécoises et les québécois peuvent-ils faire reculer le gouvernement Charest sur ses politiques fiscales régressives et injustes? Est-ce qu'une « autre » manifestation va « donner quelque chose? » Que voici des questions tendancieuses qui supposent, d'entrée de jeu, un possible échec ! La vérité, c'est que les québécoises et les québécois ont déjà, et plusieurs fois, fait reculer bien des gouvernements sur nombre de politiques à caractère social plus que douteux. Les manifestations tenues au Québec ont donné quelque chose... Instantanément? Non... Sur l'ensemble des revendications? Non plus... Mais elles ont fait faire des gains aux citoyen-nes, une victoire à la fois. Est-ce que cela a été facile? Non. Il n'y a pas de luttes sociales qui soient « faciles ». Elles sont toutes ardues et longues. S'il est relativement facile de fragiliser et même d'éliminer certains acquis sociaux, il est plus compliqué de les faire reconnaître et respecter. Voici la raison, et peut-être la seule raison, pour défendre nos acquis et pour les défendre avec acharnement! Car nous sommes à ce niveau au Québec actuellement, celui de défendre nos acquis. Ceci peut donner l'impression que les québécoises et les québécois n'obtiennent plus aucune de leurs revendications.

Sur quoi le rapport de force des citoyen-nes a-t-il fait récemment reculer le gouvernement actuel et ses politiques antisociales? Entre autres, le « ticket modérateur ou franchise santé », une mesure qui aurait fait payer les ménages en fonction du nombre de visite médicale ou l'exploitation des gaz de schiste par l'industrie privée. Certains gains, bien que modestes, ont aussi été acquis... Par exemple, l'indexation au coût de la vie de toutes les prestations d'aide de dernier recours. Mais, par delà ces améliorations maigrichonnes, d'importants reculs menacent des institutions mises en place par notre société, qui sont le reflet d'un mode de fonctionnement social et de valeurs propres au Québec.

Où se trouve le rapport de force des citoyen-nes dans ce contexte? Le rapport de force des citoyen-nes, c'est le message porté et le nombre de personnes qui le porte. Plusieurs québécoises et québécois tiennent encore aux services publics universels, financés par un impôt progressif. Tous et toutes ne croient pas en la capacité du privé à mettre en place une société égalitaire. La recherche du profit maximal et immédiat ayant peu d'atomes crochus avec les besoins sociaux des citoyen-nes. Tous et toutes ne sont pas dupes du message culpabilisant à l'effet que des services publics, ce n'est plus à notre portée... Plusieurs savent très bien que l'effort social des grandes entreprises privées s'est amenuisé comme une peau de chagrin ces dernières années au Québec. Que le choix politique de constamment baisser les impôts n'a profité qu'à la minorité des mieux nantis. Le rapport de force des citoyen-nes se trouve dans cette capacité de poser plusieurs regards et analyses sur la situation du Québec contemporain, et non pas de se satisfaire du discours dominant. Le rapport de force des citoyen-nes se pose la question de savoir qui propose les solutions, pour qui et pourquoi.

Selon Bernard Élie, professeur associé au Département des sciences économiques de l'UQAM, « tous les sociologues reconnaissent l'existence d'une corrélation directe entre l'accroissement des inégalités et l'aggravation de nombreux problèmes sociaux – violence et criminalité à la hausse, décrochage scolaire, faible mobilité sociale, – dont les impacts se font sentir sur la qualité de vie et sur l'économie des pays. »<sup>1</sup> Il est difficile d'appuyer la logique proposée par le gouvernement de Monsieur Charest, lorsque l'on tient compte de cette analyse. En fait, ce qui nous est proposé, c'est de prendre une pelle pour creuser encore plus profondément le fossé des inégalités sociales et économiques au Québec.

Lors de la manifestation du 12 mars 2011, chacun des citoyen-nes du Québec, en désaccord avec les mesures sociales et économiques proposées par le gouvernement actuellement au pouvoir, doit venir s'exprimer. C'est cela qui va donner quelque chose ! Chacune des personnes présentes à une manifestation, c'est ce qui détermine le rapport de force des citoyen-nes et nos gains, à plus long terme.

<sup>1</sup> Inter, Magazine de l'Université du Québec à Montréal, Automne 2010, Volume 8, Numéro 02, Inégalités : un fossé dangereux, pp.21-23



## Des nouvelles de la TROCL

### ÉQUIPE DE TRAVAIL

Comme vous le savez sans doute, la TROCL fonctionne actuellement avec une équipe de travail réduite. La situation pourrait durer encore quelques semaines, alors soyez patientes et patients avec nous ! Nous répondons à vos appels et courriels le plus rapidement possible. Et non... le bébé de Maya n'a pas encore montré le bout de son nez.

### RETOUR SUR LA TOURNÉE DES MRC

La Tournée des MRC 2011 aura été un exercice apprécié par l'ensemble des participant.e.s qui ont pu profiter d'une journée complète pour revisiter leurs pratiques. C'était parfois difficile de sortir des constats pour aller voir, en amont, comment nos organismes adaptent leurs pratiques aux nombreux changements sociaux que connaît le Québec contemporain. Mais, c'était vraiment intéressant et enrichissant de faire des liens entre les pratiques d'action communautaire autonome dans nos organismes et les changements d'ordre politique et communautaire depuis les années 2000. Les outils proposés pendant cette journée ont permis à la TROCL de ramener une « récolte » de données très fertiles. L'ensemble des réflexions partagées, et inscrites dans vos jardins d'ACA, nous permettra de répondre, au cours des prochaines saisons, à certaines préoccupations ressorties plus généralement. À nouveau, merci pour votre belle participation et votre courage... Car, ce n'est pas toujours facile de « déterrer » nos pratiques pour les observer objectivement, sans les juger, mais en se posant la question de savoir si elles sont favorables ou non aux principes reconnus à l'action communautaire autonome.

Les six rencontres d'une journée ont permis de joindre 125 personnes en provenance de 80 organismes communautaires.

Le cahier de la Tournée des MRC 2011, remis aux participant.e.s, est maintenant disponible sur le site Internet de la TROCL, dans la section documents de références.

### INVESTIR LES CONSEILS D'ADMINISTRATION DE L'AGENCE

Cette action ne se relâche pas, bien au contraire ! Vous étiez quelque 70 personnes lors de la dernière séance du 8 février 2011. D'une fois à l'autre, la participation et les prises de parole sont de plus en plus nombreuses. Nous avançons, un pas à la fois. Lors de cette rencontre, le président directeur général, Monsieur Foisy, a affirmé, à deux reprises, qu'il avait fait une représentation auprès du ministère de la Santé et des Services sociaux au sujet de la situation régionale et, qu'il y avait été question de la situation des organismes communautaires. La TROCL reçoit aussi des échos qui viennent confirmer que cette action de mobilisation dérange et préoccupe les membres du conseil d'administration de l'Agence. La prochaine séance du conseil d'administration est le 29 mars prochain, à 19 heures. Pensez à aviser Édith Monette de votre présence par courriel [edith@trocl.org](mailto:edith@trocl.org) ou par téléphone au 450-839-6085 / 1-866-839-6085.

### DÉPÔT COLLECTIF LE 17 MAI PROCHAIN

Tous les membres de la TROCL sont invités à se présenter au CA de l'Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière du 17 mai prochain, à 18h45, pour y effectuer un 3<sup>e</sup> dépôt collectif des demandes PSOC. Cette année, c'est par une livraison spéciale que nous voulons illustrer les besoins pressant des OCASSS qui n'ont toujours pas obtenu de geste concret de l'Agence par rapport aux besoins exprimés plusieurs fois. Un dépôt collectif a une valeur symbolique puissante, il importe de le répéter, sans relâchement, pour obtenir des gains.

### IMPORTANT : Vous devez confirmer votre participation

Vous devez confirmer votre participation auprès de Édith Monette, à la TROCL, par courriel [edith@trocl.org](mailto:edith@trocl.org) ou par téléphone (450)839-6085 / 1-866-839-6085

Des consignes vous seront transmises dès confirmation de votre participation.

## **LE RECUEIL DES PRATIQUES D'ACA**

Le recueil des pratiques d'ACA est maintenant terminé et disponible sur le site Internet de la TROCL sous l'onglet documents de référence de la TROCL. Cet outil d'éducation populaire, traite plus particulièrement des pratiques citoyennes et de la transformation sociale. De par sa démarche et sa méthodologie, ce projet aura permis plusieurs types d'observations... Maintenant, à vous de les découvrir et de partager ce recueil avec vos collègues et partenaires. Bonne lecture.

## **POSTE VACANT SUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA TROCL**

La TROCL sollicite ses membres afin de combler un poste vacant au sein de son conseil d'administration, suite à une récente démission. Ce poste d'un mandat de deux ans se termine en juin 2012.

Le conseil d'administration de la TROCL est composé de 13 personnes élues par l'assemblée générale, représentant un organisme membre actif en règle. C'est un lieu d'analyse, de réflexion, de débats et de circulation d'information sur les enjeux de l'action communautaire autonome et sur les dossiers de la TROCL. Le conseil d'administration a notamment les pouvoirs suivants :

- ▶ Élaborer les orientations annuelles et les priorités d'action et en assurer l'actualisation;
- ▶ Adopter les prises de positions;
- ▶ Adopter, modifier et abroger les règlements généraux;
- ▶ Fixer le taux de la cotisation annuelle des membres;
- ▶ Accepter, refuser, suspendre ou exclure les membres;
- ▶ Lors de la première réunion du conseil suivant la tenue de l'assemblée générale annuelle, procéder à l'élection de son comité exécutif;
- ▶ Entériner les décisions du comité exécutif liées à l'embauche, la probation et le congédiement de tout employé permanent;
- ▶ Déterminer les mandats des représentants officiels aux différents lieux de représentation et peut suspendre, modifier ou révoquer le mandat. Il peut également suspendre la personne déléguée de ses fonctions;
- ▶ Former des comités, recevoir les recommandations, juger de l'opportunité de celles-ci et au besoin, les appliquer;
- ▶ Adopter les politiques de la Corporation;
- ▶ Adopter les prévisions budgétaires annuelles et les états financiers annuels;
- ▶ Recevoir les procès-verbaux du comité exécutif et les états financiers périodiques;
- ▶ Entériner tout dépassement de plus de 2000 \$ aux prévisions budgétaires annuelles;
- ▶ Exercer les pouvoirs et accomplir les actes prévus par les règlements généraux de la corporation.

Aux organismes membres intéressés par ce poste, merci de faire parvenir votre candidature à la TROCL par courriel à [trocl@trocl.org](mailto:trocl@trocl.org) ou de nous aviser de votre intérêt en communiquant avec Édith Monette au 450-839-6085 / 1-866-839-6085

N'hésitez pas à communiquer avec nous si vous avez des questions sur cet appel de candidature.

## **PLAN D'ACTION GOUVERNEMENTAL 2010-2015 POUR LA SOLIDARITÉ ET L'INCLUSION SOCIALE**

La CRÉ Lanaudière a été mandatée par le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale pour réaliser un plan d'action régional pour la solidarité et l'inclusion sociale, afin de favoriser et soutenir la concertation des initiatives régionales et locales de lutte contre la pauvreté. La TROCL est impliquée dans cette démarche, à différents niveaux.



Pour mener à bien ce mandat, la CRÉ Lanaudière tiendra, entre autres initiatives, une tournée de consultation par MRC. Les objectifs de la consultation sont de partager le portrait régional de certaines facettes de la pauvreté dans Lanaudière et d'obtenir le point de vue des participant.e.s sur les actions à prioriser dans le milieu et dans la région pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

Le calendrier des rencontres est le suivant :

MRC	Dates	Adresses	Date limite pour inscription
MRC de D'Autray	Le 10 mars 2011 - 13 h	Centre d'action bénévole de d'Autray 180, rue Champlain, Berthierville	Le 3 mars 2011 - 16 h
MRC de Joliette	Le 7 avril 2011 - 13 h	Centre Saint-Jean-Bosco 249, ch. Du Golf Est, Saint-Charles-Borromée	Le 30 mars 2011 - 16 h
MRC de L'Assomption	Le 27 avril 2011 - 8 h	Centre à Nous 50, Rue Thouin Repentigny	Le 21 avril 2011 - 16h
MRC Les Moulins	Le 13 avril 2011 - 13 h	Club optimiste de Lachenaie 2953, ch. Saint-Charles, Terrebonne	Le 6 avril 2011 - 16 h
MRC de Matawinie	Le 24 mars - 8 h	MRC de la Matawinie 3184, 1re Avenue Rawdon	Le 17 mars 2011 - 16 h
MRC de Montcalm	Le 28 avril - 13 h	Municipalité de Sainte-Julienne, salle B Hôtel de ville 1400, route 125 Sainte-Julienne	Le 21 avril 2011 - 16h
Organismes régionaux	Le 12 mai 2011 - 13 h	À déterminer	Le 5 mai 2011 - 16h

En tant qu'organismes communautaires autonomes travaillant sur le terrain auprès de personnes démunies, nous sommes convaincus que vous avez une grande expertise à partager sur ces questions. Aussi, nous vous encourageons à participer à cette consultation dans votre MRC. Les documents relatifs à cette consultation vous parviennent suite à votre inscription.

Vous êtes priés de confirmer votre présence auprès **de Monik Breault au 450 759-4344, poste 102 ou par courriel : [monikb@cre-lanaudiere.qc.ca](mailto:monikb@cre-lanaudiere.qc.ca)** L'inscription est obligatoire pour des raisons de capacité des salles. **Merci de n'inscrire qu'une personne par organisation.**

Pour toute information complémentaire au sujet des consultations, vous pouvez aussi contacter, Bernard Bohmert, conseiller pour la solidarité et l'inclusion sociale au 450-759-4344 poste 122 ou par courriel [bernardb@cre-lanaudiere.qc.ca](mailto:bernardb@cre-lanaudiere.qc.ca)

### **POSTE COMMUNAUTAIRE VACANT SUR LE CA DU FORUM JEUNESSE LANAUDIÈRE**

La Table régionale des organismes communautaires jeunesse est à la recherche d'une personne âgée de 18 à 35 ans, oeuvrant dans un organisme communautaire, pour siéger sur le conseil d'administration du Forum Jeunesse Lanaudière. Les rencontres ont lieu une fois par mois, en soirée, dans les différentes MRC de la région.

Il est important que le milieu communautaire soit représenté car le conseil d'administration du Forum Jeunesse gère une enveloppe de fonds importante. Considérant que nous n'avons pas de représentant officiel, il est difficile de faire valoir l'importance du communautaire lorsque vient le temps de prendre des décisions.

Notez que c'est Vicky D'Aigle qui siège habituellement sur ce poste, mais elle est actuellement en congé de maternité. La personne serait donc remplaçante jusqu'au retour de Vicky.

Pour plus d'info contactez Mélanie Bélanger au (450) 759-4610.

## Des nouvelles de la Coalition des TROC



### LA RENCONTRE NATIONALE DE FÉVRIER 2011

**L**a dernière rencontre nationale de la CTROC s'est déroulée à Montréal les 15-16 et 17 février 2011. Malgré les ressources restreintes de la TROCL, nous avons pu assurer une présence régionale lors de cette rencontre. Les principaux sujets traités ont été les suivants...

**LES PPP SOCIAUX ET LA CONCURRENCE DU « BIEN ». VERS QUELS HORIZONS POLITIQUES?** Ce sujet a été abordé via des conférences et discussions présentées par Michel Parazelli (professeur à l'UQAM et directeur de Nouvelles Pratiques Sociales) et par Carole Gélinas du Regroupement des organismes communautaires Famille de Montréal. Il y a aussi eu projection du film de Marina Julienne « Enfants, graines de délinquants? » et présentation des approches préventives rattachées aux partenariats publics privés sociaux. Ces contenus forts préoccupants ont été suivis d'une période d'échanges et de discussions.

**QUELLE COALITION VOULONS-NOUS?** C'est parti, la CTROC s'engage, tel que proposé par son conseil d'administration en novembre 2010, dans une démarche visant la révision de ses documents fondateurs. La démarche se poursuivra pendant les douze prochains mois et permettra de réfléchir régionalement, puis de se positionner nationalement sur la mission, les valeurs, les principes, la vie associative et démocratique et le modèle « coalitif » de la CTROC. À terme, il est visé de se doter d'une « Charte constitutive », de documents sur la vie associative et démocratique concernant le modèle « coalitif », les procédures et les politiques, d'apporter des modifications aux règlements généraux (si cela s'avère nécessaire), de se doter de nouvelles orientations et d'une plate-forme de revendications communes découlant de ces nouvelles orientations.

**LA RÉFORME DU DROIT ASSOCIATIF.** Et oui, ce spectre refait surface et il fait encore froid dans le dos. Le ministre des Finances du Québec propose, pour la troisième fois depuis 2004, une réforme de la 3<sup>e</sup> partie de la loi sur les compagnies. Ceci concerne les organismes à but non lucratif, dont nous sommes dans le milieu communautaire. En gros, le ministère propose les mêmes orientations fondamentales déjà présentées, en 2004 et en 2008, et rejetées par le milieu communautaire et d'autres secteurs québécois appartenant à la catégorie OBNL. Ces orientations sont, entre autres, les suivantes :

- ▶ la possibilité de constituer un OBNL avec une personne seulement.
- ▶ la possibilité de former un CA avec une seule personne.
- ▶ la possibilité pour un non membre de siéger au CA (avec plein droit).
- ▶ l'assemblée générale ayant presque aucun pouvoir légal (et même la possibilité de ne pas être dans l'obligation d'en tenir une).
- ▶ pas ou peu de protection du patrimoine collectif en cas de dissolution.
- ▶ introduction de la question « convention de gestion » : pouvoir de l'assemblée générale de confier à une tierce partie les pouvoirs généralement dévolus à un conseil d'administration (gestion externe).
- ▶ contrairement à la situation actuelle une personne morale - OBNL ou non - pourrait fonder un OBNL.



Le ministère propose l'introduction d'une nouvelle notion dans son projet de réforme : celle d'association communautaire (AC). Une association communautaire se définirait comme une organisation offrant des services au delà de ses propres membres. Un organisme se définissant comme AC, devrait répondre à des exigences plus élevées que les OBNL en général dont :

- ▶ la nécessité d'un minimum de trois personnes pour former un OBNL-AC.
- ▶ la nécessité d'un minimum de trois personnes pour former un CA d'un OBNL-AC.
- ▶ une protection plus adéquate pour le patrimoine collectif.

Le milieu communautaire s'opposera certainement, une fois de plus, à ce projet de réforme qui dénature complètement les fondements québécois ayant trait aux OBNL. C'est un dossier « rouge » à suivre, car les choses pourraient débouler d'ici l'automne 2011. C'est le comité OSBL du RQ-ACA qui est le porteur de ce dossier pour le mouvement d'action communautaire autonome, la CTROC délègue un représentant à ce comité.

**NON**  
**CONVENTION**  
PSOC

**LA CAMPAGNE NON À LA CONVENTION.** Bravo à la région Lanaudière, le 22 février, suite au dépôt des résolutions et des déclarations à la ministre déléguée aux services sociaux, nous avons obtenu 103 signatures, ce qui représente 80% des membres de la TROCL en santé et services sociaux. Et bravo aux OCASSS du

Québec pour les 1707 signatures obtenues à cette date. Il n'est pas trop tard ! Si vous n'avez pas encore envoyé votre résolution vous pouvez le faire. Elles seront reçues et comptabilisées même après le 17 février.

Le dépôt des résolutions et des déclarations a finalement eu lieu à Québec plutôt qu'à Montréal, tel que prévu. Nous avons été avisés, le 16 février en fin de journée, que plus personne ne pouvait nous recevoir aux bureaux montréalais du MSSS, le 17 février en après-midi. Là aussi vous avez été nombreux à suivre le mot d'ordre et à envoyer des centaines de courriels et fax au MSSS en appui au dépôt.

La pression porte fruits puisque le MSSS a proposé, puis formalisé, la mise en place d'un comité de travail, avec des représentant.e.s du milieu communautaire, pour réviser tous les articles de la convention. Ce comité de travail devrait se rencontrer une première fois, début mars.

La suite des choses, pourrait prendre plusieurs tournures... c'est selon ce qui va se passer au comité de travail. Les représentant.e.s du communautaire préparent activement les rencontres afin de tenir le même discours, sur le même ton et être en mode proactif, c'est-à-dire, arriver avec des propositions plutôt que de réagir au contenu de la convention. (Ce que l'on ne veut pas, on le sait. Maintenant, il faut dire ce que l'on veut.) Tout sera mis en œuvre pour que les communications auprès des régions et des groupes restent aussi fluides et accessibles que depuis le début de la campagne. Gardez à l'esprit qu'il faut maintenir la pression. Même si un comité de travail a été mis en place, rien n'est encore gagné, à part, bien entendu, l'impressionnante mobilisation des organismes autour de cet enjeu.

MANIFESTATION NATIONALE

UN BUDGET ÉQUITABLE

UNE QUESTION DE  
CHOIX

## Horaire et logistique régionale pour la manifestation du 12 mars

**Le 12 mars, j'y serai!** Pour la région Lanaudière, cinq départs sont prévus de différents endroits :

- ▶ Saint-Michel-des-Saints : départ devant l'église à 9h30. Arrêts : face à l'ancienne église de Sainte-Émilie-de-l'Énergie ; face au CLSC/CHSLD de Saint-Jean-de-Matha ; face à la polyvalente l'Érablière de Saint-Félix-de-Valois.
- ▶ Joliette : départ du Conseil central et/ou de la polyvalente Thérèse Martin à 10h30.
- ▶ Saint-Gabriel-de-Brandon : départ du CLSC à 10h. Arrêts : polyvalente Pierre de Lestage ; face à l'église de Lanoraie ; face à l'église de Lavaltrie.
- ▶ Terrebonne : départ du CLSC Lamater situé au 1317, boulevard des Seigneurs, à 11h. Arrêts : hôpital Le Gardeur ; Place Reprintigny située au 155, rue Notre-Dame.
- ▶ Rawdon : départ Collège Champagneur à 10h. Arrêts : Hôtel de ville de Sainte-Julienne ; CLSC de Saint-Esprit.

Pour ceux et celles qui le souhaitent, des lunchs seront disponibles.

Vous devez **réserver votre place avant le 9 mars** au MÉPAL au 450-752-4700 ou 1.866.752.4700.

**Événements importants  
à noter !**

**3<sup>e</sup> dépôt collectif des demandes PSOC**

Mardi, 17 mai prochain à 18h45

**Investir les séances du conseil  
d'administration de l'Agence**

Mardi, 29 mars 2011 à 18h45

À l'Agence de la santé et des services sociaux  
245, rue Curé-Majeau à Joliette  
Les informations vous parviendront sous peu.

*Merci à tous ceux et celles qui ont assisté à la  
rencontre du 8 février dernier.*

**AGA de la TROCL**  
Lundi, 20 juin 2011



Table régionale des organismes communautaires de Lanaudière  
25, rue St-Louis, St-Esprit (Qc)

Téléphone : (450) 839-6085 Télécopieur : (450) 839-6370

Ligne sans frais : 1-866-839-6085

Courriel : trocl@trocl.org - Site WEB : www.trocl.org